

GUIDE FISCAL 2024

Nouveautés + feuillets fiscaux

Gestion de patrimoine - Banque Nationale du Canada

CANADA



TABLE DES MATIÈRES

MISE À JOUR 2024

- Introduction · page 2
- Quelques nouveautés fiscales · page 3
- Dates à retenir · page 4

COMPTES NON ENREGISTRÉS

- Feuillet T3 – état des revenus de fiducie / Relevé 16 · page 5
- Feuillet T5 – état des revenus de placement / Relevé 3 · page 6
- Feuillet T5008 – état des opérations sur titres / Relevé 18 · page 7
- Feuillet T5013 – état des revenus d’une société de personnes / Relevé 15 · page 8

COMPTES ENREGISTRÉS

- Cotisations REER · page 9
- Retrait REER ou FERR – Feuilles T4RSP et T4RIF / Relevé 2 · page 10
- Retrait REEE – FEUILLET T4A / Relevé 1 · page 11
- Compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété (CELIAPP) – T4FHSA / Relevé 32 · page 12

DIVERS

- Feuillet NR4 (Fédéral) – État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada · page 13
- Coupons détachées et obligations résiduelles · page 14

FEUILLETS FISCAUX AMÉRICAINS

- Formulaire 1042-S – Revenu américain d’un étranger assujéti aux retenues · page 15
- Formulaire K-1 : Déclarations d’impôts américaines de sociétés de personnes · page 16
- Formulaire 1099-DIV – Dividendes et revenus de distributions et 1099-INT – Revenus d’intérêts · page 17
- Formulaire 1099-B – Produit de transactions réalisées par des courtiers de valeurs mobilières et de transactions d’échange · page 18

INTRODUCTION

Le présent guide résume les feuillets fiscaux que vous pourriez recevoir des différentes filiales du secteur de Gestion de patrimoine de la Banque Nationale du Canada (BNC). Vous y retrouverez de l'information au sujet des feuillets et relevés gouvernementaux, ainsi que des informations pertinentes.

Ce guide s'adresse aux particuliers qui résident au Canada et ne s'applique pas aux sociétés ou aux fiduciaires.

Pour toute question relative à des rapports ou des formulaires en lien avec des produits que vous détenez chez la BNC (tout comme le Rapport sur les gains et pertes, les coupons détachés, les billets liés, la déclaration des biens étrangers - formulaire T1135, etc.), nous vous invitons à prendre contact avec vos experts et expertes en fiscalité ou en comptabilité, ou votre conseiller ou conseillère – le cas échéant, ils sauront vous fournir des conseils personnalisés et adaptés à votre situation.

IMPORTANT : L'information contenue dans ce guide est à titre informatif et ne devrait en aucun cas être considérée comme un avis juridique ou fiscal. Vous devriez toujours consulter votre comptable ou fiscaliste avant d'entreprendre des actions basées sur l'information se retrouvant dans ce guide.

LIENS UTILES

Agence du revenu du Canada (ARC) :

- [Site Web \(page d'accueil\)](#)
- [« Mon dossier » pour les particuliers](#)
- [Trousses d'impôt](#)
- [Feuillets et sommaires financiers - Canada.ca](#)

Les ressources numériques des différentes filiales de Banque Nationale du Canada

- [Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine](#)
- [Banque Nationale Courtage direct](#)
- [Gestion privée 1859](#)



QUELQUES NOUVEAUTÉS FISCALES IMPORTANTES

1. Taux d'inclusion des gains en capital

L'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital, initialement prévue pour le 25 juin 2024, a été reportée au 1er janvier 2026. Ainsi, jusqu'à cette date, les gains en capital continueront d'être imposés à un taux d'inclusion de 50 %. À partir du 1er janvier 2026, ce taux sera relevé à 66,67 %, mais seulement pour les gains en capital réalisés au cours de l'année excédant 250 000 \$ pour les particuliers. Il est à noter que le Québec s'harmonise avec le report de l'augmentation du taux d'inclusion du gain en capital au 1er janvier 2026. Il est conseillé aux contribuables de suivre le(s) développement(s) en lien avec cette mesure. Nous tenons également à vous rappeler que vos spécialistes en fiscalité peuvent vous renseigner quant aux possibles implications de cette mesure.

2. Impôt minimum de remplacement (IMR)

Depuis 2024, le calcul de l'Impôt Minimum de Remplacement (IMR) a été modifié considérablement. De manière générale, le taux de l'IMR a été augmenté. l'assiette des revenus visés par cet impôt a été élargie tout en limitant davantage les exonérations, les déductions et les crédits. Cependant, l'exemption de base a été rehaussée. Celle-ci passe de 40 000 \$ à un montant équivalent au seuil inférieur du quatrième palier d'imposition fédéral, soit 173 206 \$ pour l'année 2024.

3. Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Le CELI continue d'être un outil de planification fiscale efficace, permettant aux particuliers de 18 ans ou plus de cotiser chaque année et de faire fructifier leurs investissements à l'abri de l'impôt. Pour l'année 2024, le plafond de cotisation est de 7 000 \$. Il est important de noter que le montant non cotisé au cours d'une année est reporté et peut être utilisé pour des cotisations futures. Les gains générés par les fonds investis dans le CELI (dividendes, intérêts, et gains en capital) ne sont pas imposables, même lors de leur retrait. Les cotisations au CELI sont également flexibles, ce qui permet aux titulaires de retirer de l'argent sans impact fiscal, et de refaire des cotisations dans les années suivantes en utilisant leur espace de cotisation accumulé.

4. Régime d'accès à la propriété (RAP)

Depuis le 16 avril 2024, les Canadiens peuvent retirer jusqu'à 60 000 \$ par individu, soit une augmentation significative par rapport à la limite précédente de 35 000 \$. Ce retrait, effectué dans le cadre du Régime d'accès à la propriété (RAP), permet aux acheteurs d'une première maison de retirer des fonds de leur REER (Régime enregistré d'épargne-retraite) sans payer d'impôt, à condition de respecter les règles de remboursement. De plus, pour les retraits effectués entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025, la période de remboursement de 15 ans a été repoussée de trois ans. Cela donne ainsi aux particuliers davantage de temps pour rembourser leur retrait.



DATES À RETENIR

Voici un tableau qui résume les feuillets et relevés gouvernementaux nécessaires pour préparer votre déclaration de revenus. Ces documents reflètent les transactions et revenus de l'année, et certains peuvent ne pas s'appliquer à votre situation. Avant de soumettre votre déclaration, vérifiez que vous avez reçu tous vos feuillets afin d'éviter de devoir soumettre une déclaration modifiée. Les sommaires de vos placements peuvent vous aider à vérifier les feuillets fiscaux.

COMPTES NON ENREGISTRÉS

Type de revenus / Frais	Feuille / Sommaire	Date limite d'envoi ¹
Dividendes, intérêts, revenus étrangers	T5 et sommaire	28 février 2025
Ensemble des revenus de placement, intérêts et frais payés	Sommaire <i>Revenus de placements</i> ³	28 février 2025
Gains et pertes réalisés	T5008 et sommaire <i>Transactions sur titres</i> ³	28 février 2025
Revenus sur coupons détachés	Rapport <i>Intérêts accumulés</i> ³	28 février 2025
Distributions d'une fiducie ²	T3 et <i>Sommaire de l'état des revenus de fiducie</i> ³	31 mars 2025
Société en commandite	T5013	31 mars 2025

COMPTES ENREGISTRÉS

Comptes	Feuille	Date limite d'envoi
REER	T4RSP	28 février 2025
FERR/FRV/FRI	T4RIF	28 février 2025
REEE/REEI	T4A	28 février 2025
CELIAPP ⁴	T4FHSA	28 février 2025

1. Date prescrite par le gouvernement.
2. Lors du premier envoi des feuillets T3, un « Sommaire des parts de fiducie à venir » pourrait vous être transmis. Ce sommaire indiquera la liste des fiducies pour lesquelles les émetteurs n'ont pas encore communiqué l'information fiscale nécessaire à la production des feuillets fiscaux et pour lesquelles un feuillet sera expédié ultérieurement.
3. Ce sommaire n'est pas prescrit par le gouvernement, mais la Banque s'engage à l'émettre à la date spécifiée si nécessaire.
4. Les T4FHSA incluent notamment les cotisations et transfert du REER.

COTISATIONS REER

Moment de cotisation	Date limite de cotisation	Moment de réception
60 premiers jours 2024	29 février 2024	Vous devriez l'avoir reçu en mars 2024
Reste de l'année 2024	s.o.	Vous devriez l'avoir reçu en janvier 2025
60 premiers jours 2025	3 mars 2025	Vous devriez le recevoir en mars 2025



COMPTES NON ENREGISTRÉS

FEUILLET T3 – ÉTAT DES REVENUS DE FIDUCIE

Si vous détenez des participations dans des fonds communs de placement, des fiducies de revenu, des fiducies de redevances ou des fiducies de placement immobilier (FPI), vous recevrez un feuillet T3 ainsi qu'un *Sommaire de l'état des revenus de fiducie* de notre part, qui détaillera précisément les montants et la nature des distributions versées dans votre compte non enregistré.

Les sociétés de fonds communs de placement (fonds mutuels) sont responsables de l'émission de leurs propres feuillets fiscaux. Vous recevrez un feuillet T3 distinct pour chaque fonds mutuel. Certaines sociétés de fonds émettent des feuillets T3 consolidés. Dans ce cas, vous recevrez un seul feuillet consolidé.

Pour simplifier votre déclaration de revenus, vous pouvez utiliser *Mon dossier de l'ARC*. Toutefois, veuillez noter que les feuillets T3 sont émis au nom de la fiducie et que vous ne trouverez pas de feuillet T3 au nom de la BNC. Pour vérifier avec précision les montants, consultez attentivement votre *Sommaire de l'état des revenus de fiducie*. Les informations sur le Sommaire permettront de concilier votre feuillet T3 de chaque fiducie. Les dépenses dans la section « payé par vous » se composent essentiellement de l'impôt étranger retenu sur les revenus versés.

IMPORTANT : Il est possible que vous receviez des documents fiscaux en avril, en raison de déclarations tardives de certains émetteurs ou de modifications apportées par certaines fiducies de revenu et sociétés en commandite. Ne vous précipitez pas : ne produisez pas votre déclaration de revenus tant que vous n'avez pas reçu tous les feuillets nécessaires.

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES REVENUS DE FIDUCIE 20XX (Excluant fonds mutuels)					
PRÉNOM NOM ADRESSE ADRESSE ADRESSE			Référence XXXXX Conseiller en placement NOM PRÉNOM Téléphone N.A.S. 000 000 000 Résident QUÉBEC		
DATE 20XX	QUANTITÉ	DESCRIPTION	CASES T3/REL16	PAYÉ PAR VOUS	MONTANT PAYÉ À VOUS
VOTRE COMPTE CANADIEN XX-XXXX-X					
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(21/A)		0.10
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(25/F)		3.88
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(34/L)	0.61	
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(42/M)		0.11
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(21/A)		0.20
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(25/F)		8.02
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(34/L)	1.25	
	20xx/xx/xx	20 ISHARES MSCI EMRG MKT ETF	(42/M)		0.23
	(21/A)	GAINS EN CAPITAL			0.30
	(25/F)	REVENU ÉTRANGER NON TIRE D'UNE ENTREPRISE			11.90
	(34/L)	IMPÔT ÉTRANGER		1.86	
	(42/M)	REVENU DE CAPITAL *			0.34
TOTAL					
	(21/A)	GAINS EN CAPITAL			0.30
	(25/F)	REVENU ÉTRANGER NON TIRE D'UNE ENTREPRISE			11.90
	(34/L)	IMPÔT ÉTRANGER		1.86	
	(42/M)	REVENU DE CAPITAL *			0.34



FEUILLET T5 – ÉTAT DES REVENUS DE PLACEMENT

Le feuillet T5 indique les revenus provenant des dividendes, des intérêts ainsi que les impôts étrangers payés sur vos investissements dans un compte non enregistré.

Voici quelques informations pertinentes à considérer :

- Si vos revenus de placement sont inférieurs à 50 \$, il est possible qu’aucun T5 ne soit émis, mais vous devez tout de même les déclarer.
- Le feuillet T5 ne couvre pas les revenus des obligations à escompte, mais ceux-ci doivent être déclarés séparément.
- Le feuillet T5 n’inclut pas les revenus des obligations à escompte, tels que les bons du Trésor et les papiers commerciaux, mais ceux-ci doivent aussi être déclarés.
- Si vous détenez des actions d'une société à actions scindées ou des actions de sociétés immobilières américaines ou d'actions de Fonds d'investissement à capital limité aux États-Unis, vous recevrez un T5 supplémentaire pour ces investissements.

Revenu de prêt du programme de prêt de titres entièrement payés

Le revenu généré par le prêt de vos titres dans le cadre du programme de prêt de titres entièrement payés doit être inclus dans votre déclaration de revenus. Il est indiqué dans la case 14 – Autres revenus de source canadienne de votre feuillet T5 et apparaîtra également dans votre Sommaire des revenus de placement.

Vous devriez pouvoir déduire les frais d’agent perçus des revenus de prêt dans le cadre du programme, qui seront également mentionnés dans votre Sommaire de revenus de placement. Il est recommandé de consulter un fiscaliste pour comprendre les implications fiscales de votre participation à ce programme.

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada		T5 Statement of Investment Income / État des revenus de placement		Year / Année	Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli								
24	Amount from eligible corporations / Dividendes de sociétés admissibles	25	Taxable amount of eligible dividends / Montant imposable des dividendes éligibles	26	Foreign credit / Credit étranger	27	Foreign currency / Devise étrangère	28	Interest from Canadian sources / Intérêts de source canadienne	29	Capital gains dividends / Dividendes sur gains et capital		
30	Amount from eligible dividends other than eligible dividends / Montant imposable des dividendes autres que des dividendes éligibles	31	Foreign credit for eligible dividends other than eligible dividends / Crédit étranger pour dividendes éligibles autres que des dividendes éligibles	32	Dividend tax credit for eligible dividends other than eligible dividends / Crédit étranger pour dividendes éligibles autres que des dividendes éligibles	33	Report Code / Code du feuillet	34	Recipient identification number / Numéro d'identification du bénéficiaire	35	Recipient type / Type de bénéficiaire		
Other information (see the back) / Autres renseignements (lisez l'autre côté)		Box / Case		Amount / Montant		Box / Case		Amount / Montant		Box / Case		Amount / Montant	
Recipient's name (last name first) and address / Nom, prénom et adresse du bénéficiaire						Payer's name and address / Nom et adresse du payeur							
Currency and identification codes / Codes de devises et d'identification		27	28	29	For information, see the back. / Pour obtenir des renseignements, lisez l'autre côté.								
See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.		T5 (24)		Foreign currency / Devise étrangère		Transaction / Transaction		Recipient account number / Numéro de compte du bénéficiaire					



FEUILLET T5008 – ÉTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES

Si vous avez vendu des titres de votre compte non enregistré au cours de l'année, vous recevrez un feuillet T5008.

Voici quelques informations relatives aux feuillets T5008 :

- **Cases 14 à 21 sur la page 1 du feuillet T5008 :** Ces cases sont vides, car les informations concernant les transactions de titres effectuées durant l'année se trouvent sur la ou les pages intitulées « Détails des transactions de titres ».
- **Case 20 sur la page Détails des transactions sur titres :** Ce montant représente le coût que nous avons dans nos systèmes, incluant des ajustements tels que les frais de transactions, les distributions réinvesties, le retour de capital ou certains événements de réorganisation liés au titre. Si la case 20 est vide, cela signifie que l'institution n'a pas l'information exacte à ce sujet. Dans tous les cas, vous devez consulter vos dossiers pour déterminer le Prix de base rajusté (PBR) afin de calculer correctement votre gain ou votre perte. Vous pouvez également consulter votre conseiller externe.
- **Prix de base rajusté (PBR) :** Le montant de la case 20 du feuillet T5008 peut ne pas correspondre au PBR nécessaire pour le calcul du gain ou de la perte, même s'il est identique à celui figurant dans le Rapport Gains et pertes réalisés remis à titre informatif.
- **Calcul du gain ou de la perte :** Dans tous les cas, vous devez utiliser le PBR calculé en fonction de vos données personnelles.

Pour plus d'informations, consultez le Guide T4037 Gains en capital de l'ARC.

IMPORTANT : Conservez les explications de vos calculs de PBR. Cela vous permettra de répondre aux demandes de renseignements additionnels des autorités fiscales si nécessaire.

Form T5008 (top section) showing fields for Recipient Information, Security Information, and PBR/Proceeds.

Year / Année		Boxes of the T5008 information slip / Cases du feuillet T5008					
14	15	16	17	18	19	20	21
0331	MFT	896000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			896000.00	896000.00
0428	MFT	7350000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			7350000.00	7350000.00
0504	MFT	160000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			160000.00	160000.00
0512	MFT	7015000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			7015000.00	7015000.00
0529	MFT	1970000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			1970000.00	1970000.00
0704	MFT	275000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			275000.00	275000.00
0711	MFT	2522000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			2522000.00	2522000.00
0804	MFT	7688.320	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			7688.32	7688.32
0929	MFT	3953000.000	NEI AUCA NBC-F NL/NFRAC			3953000.00	3953000.00
		3207588.320	TOTAL			3207588.32	3207588.32

2 - Recipient's copy (You must include this information in your federal income tax return. Keep this copy for your files.)
 2 - Copie du bénéficiaire (Vous devez inclure ces données dans votre déclaration de revenus fédérale. Conservez cette copie pour vos dossiers.)



FEUILLET T5013 – ÉTAT DES REVENUS D'UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES

Si vous détenez des parts de sociétés en commandite (ou de personnes), vous recevrez l'information fiscale correspondante sur un feuillet T5013. Il est important de noter que vous recevrez un T5013 distinct pour chaque société en commandite (ou de personnes) que vous possédez.

Un détenteur de parts d'une société de personnes doit indiquer à l'ARC la répartition des montants effectuée par la société, même si ces montants peuvent différer de ceux effectivement reçus. Ainsi, le contribuable doit se baser sur les montants figurant sur le feuillet T5013, bien que le montant réellement distribué soit généralement précisé à titre informatif dans le coin droit du feuillet.

Il est désormais possible d'utiliser le système *Mon dossier de l'ARC* pour faciliter la préparation de la déclaration. Cependant, les informations du T5013 seront affichées au nom de chaque société et non au nom de la BNC.

En raison de la complexité du feuillet T5013, il est fortement recommandé de consulter les instructions disponibles sur le site de l'ARC, ainsi que les explications des sociétés de personnes, en particulier celles concernant l'imposition des montants reportés et leur déclaration. [Vous pouvez consulter les instructions détaillées dans le document T5013-INST État des revenus d'une société de personnes - Instructions pour le bénéficiaire.](#)

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

T5013
Statement of Partnership Income / État des revenus d'une société de personnes

Filer's name and address - Nom et adresse du déclarant
NAME & ADDRESS LPU
NOM & ADRESSE LPU

Fiscal period-end / Exercice se terminant le: 20XX-XX-XX

Tax shelter identification number (see statement on back) / Numéro d'inscription d'un abri fiscal (voir l'annexe au dos): TS

Partnership account number (15 characters) / Numéro de compte de la société de personnes (15 caractères): 001 00000000RZ0001

Partner's identification number / Numéro d'identification de l'associé: 006

Partner's name and address - Nom et adresse de l'associé
FIRST NAME SURNAME / PRÉNOM NOM
ADDRESS / ADRESSE
ADRESSE

Partner code / Code de l'associé: 002 0

Country code / Code du pays: 003 CAN

Recipient Type / Genre de bénéficiaire: 004 3

Partner's share (% of partnership) / Part de l'associé (% dans la société de personnes): 005 0.011224

Total limited partner's business income (loss) / Total du revenu (de la perte) d'entreprise du commanditaire: 010

Total business income (loss) / Total du revenu (de la perte) d'entreprise: 020

Total capital gains (losses) / Total des gains (pertes) en capital: 030

Capital cost allowance / Déduction pour amortissement: 040

Box - Case	Code	Other information - Autres renseignements	Box - Case	Code	Amount - Montant	Box - Case	Code	Amount - Montant
			113		575.03			
			122		426.86			
			126		524.91			

Protected B when completed - Protégé B une fois rempli

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration



COTISATIONS REER

Si vous avez effectué des contributions à un REER dont vous ou votre époux/épouse ou conjoint(e) de fait êtes le rentier, entre le 1 mars 2024 et le 03 mars 2025, vous recevrez un ou plusieurs reçus de contribution REER. Ces reçus seront répartis sur deux périodes :

- Du 1 mars 2024 au 31 décembre 2024.
- Du 1er janvier 2025 au 3 mars 2025 (les 60 premiers jours de l'année).

Il est essentiel de remplir l'annexe 7 de votre déclaration de revenus 2024 et d'y inclure tous les reçus, y compris ceux relatifs aux contributions effectuées durant les 60 premiers jours de 2025. Cela s'applique même si vous ne demandez pas de déduction REER pour une partie ou la totalité des contributions faites entre le 1 mars 2024 et le 3 mars 2025 dans votre déclaration de revenus de 2024.

Vous pouvez verser vos cotisations dans le REER de votre conjoint (époux ou conjoint de fait) plutôt que dans votre REER. Ces cotisations seront déductibles dans votre déclaration de revenus en fonction de votre maximum déductible au titre de votre REER (soit, votre droit de cotisation au REER). Vous devrez identifier séparément, dans l'annexe 7, vos cotisations dans votre REER de celles dans le REER au profit de votre conjoint.

ANNEXER À VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL

DATE	NO. DE COMPTE	DURANT LES 60 PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE (\$)	DURANT LE RESTE DE L'ANNÉE (\$)	NOM DU COTISANT

RENTIER No. ASSURANCE SOCIALE	COTISANT No. ASSURANCE SOCIALE
----------------------------------	-----------------------------------

Cotisation versée entièrement ou partiellement en nature

Reçu officiel impôt Enregistré en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu (CANADA) et assujéti à celle-ci

ANNEXER À VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT PROVINCIAL

DATE	NO. DE COMPTE	DURANT LES 60 PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE (\$)	DURANT LE RESTE DE L'ANNÉE (\$)	NOM DU COTISANT

RENTIER No. ASSURANCE SOCIALE	COTISANT No. ASSURANCE SOCIALE
----------------------------------	-----------------------------------

Cotisation versée entièrement ou partiellement en nature

Reçu officiel impôt Enregistré en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu (CANADA) et assujéti à celle-ci

DUPLICATA CONSERVÉ PAR LE BÉNÉFICIAIRE

DATE	NO. DE COMPTE	DURANT LES 60 PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE (\$)	DURANT LE RESTE DE L'ANNÉE (\$)	NOM DU COTISANT

RENTIER No. ASSURANCE SOCIALE	COTISANT No. ASSURANCE SOCIALE
----------------------------------	-----------------------------------

Cotisation versée entièrement ou partiellement en nature

AVIS : UNE COPIE DE CE REÇU EST TRANSMISE AUX CENTRES FISCAUX***
Reçu officiel impôt Enregistré en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu (CANADA) et assujéti à celle-ci



RETRAIT REER OU FERR – FEUILLETS T4RSP ET T4RIF

Si vous avez fait un retrait de votre compte REER ou FERR au cours de l'année, vous recevrez un feuillet T4RSP ou T4RIF, selon le cas, indiquant le montant retiré et l'impôt retenu à la source. La retenue à la source sera créditée à votre impôt redevable dans votre déclaration de revenus. Il se peut que vous deviez tout de même payer de l'impôt, notamment si vous avez d'autres sources de revenus.

Canada Revenue Agency		Agence du revenu du Canada		Statement of RRSP Income État du revenu provenant d'un REER				T4RSP	
Year	16 Annuity payments	17 Refund of premiums	18 Refund of unused contributions	19 Withdrawal and contribution payments	20 RRSP withdrawal	21 RRSP withdrawal	22 RRSP withdrawal	23 RRSP withdrawal	24 RRSP withdrawal
Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
25 Other income or deductions	26 Income tax deducted	27 RRSP rollover	28 RRSP rollover	29 RRSP rollover	30 RRSP rollover	31 RRSP rollover	32 RRSP rollover	33 RRSP rollover	34 RRSP rollover
Autres revenus ou déductions	Impôt sur le revenu déduit	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital
Beneficiary's name and address		Titulaire		Initials		Contributor spouse or common-law partner			
Nom et adresse		Nom et adresse		Initiales		Conjoint(e) époux ou partenaire de fait			
13 Social insurance number		14 Contract number		15 Social insurance number		16 Contract number			
Numéro d'assurance sociale		Numéro de contrat		Numéro d'assurance sociale		Numéro de contrat			
17 Name of payer (issuer) or plan		18 Tax paid amount		19 Name of payer (issuer) or plan		20 Tax paid amount			
Nom du payeur (émetteur) du régime		Montant libéré d'impôt		Nom du payeur (émetteur) du régime		Montant libéré d'impôt			
21 Account number		22 Tax paid amount		23 Account number		24 Tax paid amount			
Numéro de compte		Montant libéré d'impôt		Numéro de compte		Montant libéré d'impôt			

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration T4RSP (23)

If your social insurance number is not shown, see the back of this slip. / Si votre numéro d'assurance sociale n'est pas indiqué, consultez le verso de ce feuillet. / Protégé B when completed / Protégé B une fois rempli

Canada Revenue Agency		Agence du revenu du Canada		Statement of Income from a Registered Retirement Income Fund État du revenu provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite				T4RIF	
Year	16 Taxable amounts	17 Documented	18 Deregistration	19 Other income or deductions	20 Excess amount	21 Spousal or common-law partner RRIF	22 RRIF withdrawal	23 RRIF withdrawal	24 RRIF withdrawal
Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables	Montants imposables
25 Income tax deducted	26 Year	27 Month	28 Day	29 Transfers on breakdown of marriage or common-law part	30 RRIF rollover	31 RRIF rollover	32 RRIF rollover	33 RRIF rollover	34 RRIF rollover
Impôt sur le revenu déduit	Année	Mois	Jour	Transferts en cas de rupture de mariage ou de partenariat de fait	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital	Montants reçus en vertu d'un versement en capital
Recipient's name and address		Titulaire		Initials		Contributor spouse or common-law partner			
Nom et adresse		Nom et adresse		Initiales		Conjoint(e) époux ou partenaire de fait			
13 Social insurance number		14 Contract number		15 Social insurance number		16 Contract number			
Numéro d'assurance sociale		Numéro de contrat		Numéro d'assurance sociale		Numéro de contrat			
17 Name of payer (issuer) or plan		18 Tax paid amount		19 Name of payer (issuer) or plan		20 Tax paid amount			
Nom du payeur (émetteur) du fonds		Montant libéré d'impôt		Nom du payeur (émetteur) du fonds		Montant libéré d'impôt			
21 Account number		22 Tax paid amount		23 Account number		24 Tax paid amount			
Numéro de compte		Montant libéré d'impôt		Numéro de compte		Montant libéré d'impôt			

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration T4RIF (23)

If your social insurance number is not shown, see the back of this slip. / Si votre numéro d'assurance sociale n'est pas indiqué, consultez le verso de ce feuillet. / Protégé B when completed / Protégé B une fois rempli



RETRAIT REEE – FEUILLET T4A

Un retrait de subventions ou de revenus d'un REEE sera suivi par l'émission d'un feuillet T4A au nom du bénéficiaire du régime. Les retraits de capital d'un REEE ne sont pas assujettis à l'impôt.

T4A
Statement of Pension, Retirement, Annuity, and Other Income
État du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

Year / Année:

Payer's name – Nom du payeur:

Payer's program account number / Numéro de compte de programme du payeur:

Social insurance number / Numéro d'assurance sociale:

Recipient's program account number / Numéro de compte de programme du bénéficiaire:

Recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire

Last name (print) – Nom de famille (en lettres moulées):

First name – Prénom:

Initials – Initiales:

Address:

Payer-offered dental benefits / Prestations dentaires offertes par le payeur:

Pension or superannuation – line 11500 / Prestations de retraite ou autres pensions – ligne 11500:

Income tax deducted – line 43700 / Impôt sur le revenu retenu – ligne 43700:

Lump-sum payments – line 13000 / Paiements forfaitsaires – ligne 13000:

Self-employed commissions / Commissions d'un travail indépendant:

Annuities / Rentes:

Fees for services / Honoraires ou autres sommes pour services rendus:

Other information (see page 2) / Autres renseignements (voir à la page 2)

Box – Case	Amount – Montant	Box – Case	Amount – Montant	Box – Case	Amount – Montant	Box – Case	Amount – Montant
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>


T4A (24) Protected B when completed / Protégé B une fois rempli



COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT POUR L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE PROPRIÉTÉ (CELIAPP) – T4FHSA

Les T4FHSA servent à déclarer notamment l'ouverture du compte, les cotisations, les transferts, les retraits admissibles ainsi que les montants imposables attribués ou les sommes imposables versées aux titulaires ou aux bénéficiaires d'un CELIAPP.

Pour plus d'informations sur le sujet, voir le lien suivant : [Déclarer les activités de vos CELIAPP dans votre déclaration de revenus et de prestations - Canada.ca.](#)


 Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada
 Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

First Home Savings Account Statement
État du compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Year Année	18 Contributions Cotisations	20 Qualifying withdrawals Retraits admissibles	22 Taxable withdrawals Retraits imposables	24 FHSA beneficiary distributions received Distributions bénéficiaire reçues du CELIAPP	26 Amount deemed received on FHSA cessation Montant réputé reçu à la cessation du CELIAPP
28 Security for a loan Garantie pour un prêt	30 Income tax deducted Impôt sur le revenu retenu	32 RRSP transfers in Transferts reçus du REER	34 Spousal RRSP transfers in Transferts reçus du REER au profit du conjoint	36 Designated – RRSP/RRIF transfers out Montants Désignés – transferts vers le REER ou le FERR	38 Designated – withdrawals Montants Désignés – retraits
Recipient's name and address – Nom et adresse du particulier Last name / Nom de famille: _____ First name / Prénom: _____ Initials / Initiales: _____ Address / Adresse: _____				12 Social insurance number Numéro d'assurance sociale	14 FHSA contract number Numéro de contrat du CELIAPP
16 FHSA identification number Numéro d'identification du CELIAPP					
60 Name of payer (issuer) of plan Nom du payeur (émetteur) du régime					
61 Payer (issuer's) account number Numéro de compte du payeur (émetteur)					

See the privacy notice on your return.
Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.



FEUILLET NR4 (FÉDÉRAL) – État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada

Les non-résidents du Canada recevront un feuillet NR4 qui détaillera les revenus de placement bruts, l'impôt retenu à la source (le cas échéant) ainsi que les retraits effectués de comptes enregistrés. En règle générale, l'impôt retenu à la source sera considéré comme un impôt final, ce qui signifie que le non-résident n'aura pas à remplir une déclaration de revenus canadienne, sauf dans certaines situations particulières.

De plus, les non-résidents canadiens détenant des parts de sociétés en commandite (ou de personnes) pourraient également recevoir un feuillet T5013. Pour des informations supplémentaires concernant le feuillet T5013, veuillez consulter la section précédente.

Canada Revenue Agency		Agence du revenu du Canada		NR4		Statement of Amounts Paid or Credited to Non-Residents of Canada		État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada			
10	Year Année	11	Recipient code Code du bénéficiaire	12	Country code for tax purposes Code de pays pour fins d'impôts	13	Payer or agent identification number Numéro d'identification du payeur ou de l'agent	14	Foreign or Canadian tax identification number Numéro d'identification étranger ou canadien aux fins de l'impôt		
	Line Ligne	14	Income code Code de revenu	15	Currency code Code de devise	16	Gross income Revenu brut	17	Non-resident tax withheld Impôt des non-résidents retenu	18	Exemption code Code d'exemption
	Line Ligne	24		25		26		27		28	
Non-resident recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire non-résident											
Individual's surname, first name and initial / Corporation, organization, association, trust, or institution name Nom, prénom et initiale du particulier / Nom de la société, de l'organisme, de l'association, de la fiducie ou de l'établissement						Name and address of payor or agent Nom et adresse du payeur ou de l'agent					
Second individual's surname, first name and initial / Nom, prénom et initiale du deuxième particulier											
Address / Adresse											
						Non-resident account number Numéro de compte non-résident					
						Country code Code pays					

Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

1
2
3
4

See the privacy notice after the codes on the next page.
Consultez l'avis de confidentialité qui suit les codes à page suivante.

NR4 (23)

Canada



COUPONS DÉTACHÉS ET OBLIGATIONS RÉSIDUELLES

Il existe des règles fiscales particulières à l'égard des coupons détachés/obligations résiduelles, il est donc important de se référer à votre conseiller externe. Cela dit, afin de vous aider dans la préparation de votre déclaration de revenus, vous recevrez annuellement un **rapport Intérêts accumulés** indiquant le montant de l'intérêt théorique à ajouter à votre déclaration.

CLIENT (XX-XXXX-X) Comptant Pour la période du 1 janvier 202X au 31 décembre 202X									
INTÉRÊTS ACCUMULÉS (CAD)									
Nom du client	Description	Dernier achat	Type de trans.	Quantité	Rend. achat	PRIX THÉORIQUE		Intérêts accumulés	
						Début	Fin		
CLIENT	INT-HYD QUEBEC 15FV23	2009/04/14	Détenu	1 182	5,20	85,73	90,26	53,54	
CLIENT	INT-HYD QUEBEC 15FV23	2009/04/14	Cotisations	(6 055)	5,20	85,73	89,73	242,45	
Total								295,99 \$	295,99 \$

Veillez noter que selon les nouvelles règles fiscales en vigueur, la déclaration concernant les intérêts courus sur les obligations à coupons détachés doit être faite à partir de la date d'anniversaire desdites obligations. Les intérêts courus des titres achetés peu de temps avant ou peu de temps après la date d'anniversaire seront donc minimes, sinon inexistantes.



FEUILLETS FISCAUX AMÉRICAINS

FORMULAIRE 1042-S – Revenu américain d'un étranger assujéti aux retenues (Foreign Person's U.S. Source Income Subject to Withholding)

Si vous n'êtes pas citoyen américain et avez reçu un revenu de source américaine d'un compte, tel que le REEE, CELI ou CELIAPP, vous recevrez un formulaire 1042-S indiquant les revenus générés et les retenues fiscales effectuées. Cependant, les comptes enregistrés (REER, FERR, FRV, CRI, RERI) ne nécessitent pas de formulaire 1042-S, car la BNC transmet une déclaration commune à l'IRS. En vertu de la convention fiscale Canada-États-Unis, ces comptes sont exemptés de retenue d'impôt, sauf si le titulaire est un non-résident du Canada depuis plus de 5 ans et n'est pas citoyen ou résident des États-Unis, auquel cas la retenue d'impôt s'applique selon la convention fiscale avec son pays de résidence.

Règles concernant les sociétés de personnes cotées en bourse (Publicly Traded Partnership PTP) générant du revenu effectivement lié (Effectively Connected Income : ECI) aux États-Unis

La détention de parts de PTP peut entraîner l'émission de plusieurs feuillets fiscaux 1042-S pour chaque type de revenu passif généré, comme les dividendes ou intérêts de source américaine (PTPs et non PTPs). Depuis janvier 2023, lors de la vente ou du transfert d'un PTP, une retenue de 10 % sur le produit de la disposition est effectuée, qu'il y ait un gain ou une perte. Un feuillet 1042-S sera émis pour déclarer cette disposition et la retenue. Un détenteur de parts non américain peut récupérer une partie de cette retenue en déposant une déclaration d'impôts aux États-Unis, nécessitant un numéro d'identification fiscale (ITIN). Chaque PTP génère un feuillet 1042-S, donc la détention de plusieurs PTPs entraînera l'émission de plusieurs formulaires.

Form **1042-S** Foreign Person's U.S. Source Income Subject to Withholding **20XX** CMS No. 1545-0096
 Department of the Treasury Internal Revenue Service
 Information about Form 1042-S and its separate instructions is at www.irs.gov/form1042
Copy B for Recipient

AMENDED **PRO-RATA BASIS REPORTING**

1 Income code: 06
 2 Gross income: 357.58
 3a Exemption code: 00
 3b Tax rate: 15.00
 4a Exemption code: 00
 4b Tax rate: 00.00
 5 Withholding allowance: 0.00
 6 Net income: 357.58
 7 Federal tax withheld: 0.00
 8 Tax withheld by other agents: 0.00
 9 Tax returned by withholding agent: 0.00
 10 Total withholding credit: 0.00
 11 Amount owed to recipient: 0.00
 12a Withholding agent's EIN: 000000000
 12b Ch. 3 status code: 12
 12c Ch. 4 status code: 00
 13a Withholding agent's name: FINANCIERE BANQUE NATIONALE
 13b Withholding agent's Global Intermediary Identification Number (GIN): 00000000000000000000
 13c Country code: CA
 13d Foreign taxpayer identification number, if any: 00000000000000000000
 13e Address (number and street): 500, rue Saint-Jacques
 13f City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: MONTREAL QC H3C 1A1
 13g Recipient's U.S. TIN, if any: 0000000000
 13h Ch. 3 status code: 19
 13i Ch. 4 status code: 00
 14a Recipient's name: 0000000000
 14b Recipient's country code: 0000000000
 14c Address (number and street): 0000000000
 14d City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: 0000000000
 15a Intermediary or flow-through entity's EIN, if any: 0000000000
 15b Ch. 3 status code: 19
 15c Ch. 4 status code: 00
 15d Intermediary or flow-through entity's name: 00000000000000000000
 15e Intermediary or flow-through entity's GIN: 00000000000000000000
 15f Country code: CA
 15g Foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15h (a) Address (number) and street: 0000000000
 15h (b) City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: 0000000000
 15i Recipient's U.S. TIN, if any: 0000000000
 15j Recipient's date of birth: 0000000000
 15k Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15l Recipient's date of birth: 0000000000
 15m Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15n Recipient's date of birth: 0000000000
 15o Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15p Recipient's date of birth: 0000000000
 15q Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15r Recipient's date of birth: 0000000000
 15s Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15t Recipient's date of birth: 0000000000
 15u Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15v Recipient's date of birth: 0000000000
 15w Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15x Recipient's date of birth: 0000000000
 15y Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 15z Recipient's date of birth: 0000000000
 16a Recipient's name: 0000000000
 16b Recipient's country code: 0000000000
 16c Address (number and street): 0000000000
 16d City or town, state or province, country, ZIP or foreign postal code: 0000000000
 16e Recipient's U.S. TIN, if any: 0000000000
 16f Recipient's date of birth: 0000000000
 16g Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16h Recipient's date of birth: 0000000000
 16i Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16j Recipient's date of birth: 0000000000
 16k Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16l Recipient's date of birth: 0000000000
 16m Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16n Recipient's date of birth: 0000000000
 16o Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16p Recipient's date of birth: 0000000000
 16q Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16r Recipient's date of birth: 0000000000
 16s Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16t Recipient's date of birth: 0000000000
 16u Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16v Recipient's date of birth: 0000000000
 16w Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16x Recipient's date of birth: 0000000000
 16y Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 16z Recipient's date of birth: 0000000000
 17 Recipient's GIN: 00000000000000000000
 18 Recipient's foreign tax identification number, if any: 00000000000000000000
 19 Recipient's account number: 0000000000
 20 Recipient's date of birth: 0000000000
 21 Payer's name: 0000000000
 22 Payer's TIN: 0000000000
 23 Payer's GIN: 00000000000000000000
 24 State income tax withheld: 0.00
 25 Payer's state tax no.: 0000000000
 26 Name of state: 0000000000

For Privacy Act and Paperwork Reduction Act Notice, see instructions. Cat. No. 11360R Form **1042-S** (20XX)

1042-S IRS REVENUS DE PLACEMENTS - 20XX

Date	Quantité	Description	Type d'entree	Devise de l'entree	Montant	Taux coté	USD
VOTRE COMPTE CANADIEN							
04-10	40	OROVON CORP	DIV	44.66	0.9173		42.80
04-10	40	OROVON CORP	WTRSD	7.00	0.9173		6.42
04-10	47	JURKOVIC & JURKOVIC	DIV	73.84	0.9173		32.89
04-10	47	JURKOVIC & JURKOVIC	WTRSD	4.37	0.9173		4.30
04-12	150	MICROSOFT CORP	DIV	43.58	0.9212		42.80
04-12	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	6.84	0.9212		6.30
04-04	47	JURKOVIC & JURKOVIC	DIV	70.23	0.9081		32.80
04-04	47	JURKOVIC & JURKOVIC	WTRSD	5.43	0.9081		4.91
04-10	40	OROVON CORP	DIV	44.99	0.9187		42.79
04-10	40	OROVON CORP	WTRSD	7.05	0.9187		6.42
04-11	150	MICROSOFT CORP	DIV	44.20	0.9080		42.80
04-11	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	6.93	0.9080		6.30
12-09	47	JURKOVIC & JURKOVIC	DIV	37.42	0.8745		32.80
12-09	47	JURKOVIC & JURKOVIC	WTRSD	5.45	0.8745		4.94
12-10	40	OROVON CORP	DIV	49.07	0.8722		42.80
12-10	40	OROVON CORP	WTRSD	7.36	0.8722		6.42
12-11	150	MICROSOFT CORP	DIV	53.88	0.8479		44.50
12-11	150	MICROSOFT CORP	WTRSD	9.04	0.8479		7.98
TOTAL DES BLES							297.58
Total des retenues fédérales à la case 2							53.44



FORMULAIRE K-1 : Déclarations d'impôts américaines de sociétés de personnes (Partner's Share of Income, Deductions, Credits, etc.)

Un courtier agissant en tant que prête-nom doit transmettre les informations nécessaires à la production du feuillet fiscal américain K-1 pour le PTP au cabinet comptable engagé à cet effet. Le courtier doit demander aux détenteurs de parts leur ITIN des États-Unis et garder une preuve de cette demande, même si le détenteur n'a pas d'ITIN, auquel cas il devra probablement en faire la demande. Le K-1, utilisé pour la déclaration de revenus américaine, indique la portion des revenus, gains, pertes, déductions et crédits du PTP. Si un K-1 amendé est nécessaire, le détenteur doit contacter le PTP ou le cabinet comptable. Les détenteurs de parts de PTP peuvent devoir faire une déclaration d'impôts aux États-Unis et devraient consulter un conseiller fiscal pour analyser leurs obligations.

651123
 Final K-1 Amended K-1 OMB No. 1545-0123

Schedule K-1 (Form 1065) 2024
 Department of the Treasury Internal Revenue Service
 For calendar year 2024, or tax year beginning / / 2024 ending / /

Partner's Share of Income, Deductions, Credits, etc. See separate instructions.

Part I Information About the Partnership	Part III Partner's Share of Current Year Income, Deductions, Credits, and Other Items	
A Partnership's employer identification number	1 Ordinary business income (loss)	14 Self-employment earnings (loss)
B Partnership's name, address, city, state, and ZIP code	2 Net rental real estate income (loss)	
C IRS center where partnership filed return:	3 Other net rental income (loss)	15 Credits
D <input type="checkbox"/> Check if this is a publicly traded partnership (PTP)	4a Guaranteed payments for services	
Part II Information About the Partner	4b Guaranteed payments for capital	16 Schedule K-3 is attached if checked <input type="checkbox"/>
E Partner's SSN or TIN (Do not use TIN of a disregarded entity. See instructions.)	4c Total guaranteed payments	17 Alternative minimum tax (AMT) items
F Name, address, city, state, and ZIP code for partner entered in E. See instructions.	5 Interest income	
G <input type="checkbox"/> General partner or LLC member-manager <input type="checkbox"/> Limited partner or other LLC member	6a Ordinary dividends	
H1 <input type="checkbox"/> Domestic partner <input type="checkbox"/> Foreign partner	6b Qualified dividends	18 Tax-exempt income and nondeductible expenses
H2 <input type="checkbox"/> If the partner is a disregarded entity (DE), enter the partner's TIN	6c Dividend equivalents	
H What type of entity is this partner?	7 Royalties	
I2 If this partner is a retirement plan (IRA/SEP/Keogh/etc.), check here <input type="checkbox"/>	8 Net short-term capital gain (loss)	19 Distributions
J Partner's share of profit, loss, and capital (see instructions):	9a Net long-term capital gain (loss)	
Beginning Ending	9b Collectibles (28%) gain (loss)	20 Other information
Profit _____ % _____ %	9c Unrecaptured section 1250 gain	
Loss _____ % _____ %	10 Net section 1231 gain (loss)	
Capital _____ % _____ %	11 Other income (loss)	
Check if decrease is due to: <input type="checkbox"/> Sale or <input type="checkbox"/> Exchange of partnership interest. See instructions.	12 Section 179 deduction	21 Foreign taxes paid or accrued
K1 Partner's share of liabilities:	13 Other deductions	
Beginning Ending		
Nonrecourse \$ \$		
Qualified nonrecourse financing \$ \$		
Recourse \$ \$		
K2 Check this box if item K1 includes liability amounts from lower-tier partnerships <input type="checkbox"/>		
K3 Check if any of the above liability is subject to guarantees or other payment obligations by the partner. See instructions <input type="checkbox"/>		
L Partner's Capital Account Analysis	22 <input type="checkbox"/> More than one activity for at-risk purposes*	
Beginning capital account \$	23 <input type="checkbox"/> More than one activity for passive activity purposes*	
Capital contributed during the year . . . \$	*See attached statement for additional information.	
Current year net income (loss) \$		
Other increase (decrease) (attach explanation) \$		
Withdrawals and distributions \$		
Ending capital account \$		
M Did the partner contribute property with a built-in gain (loss)? <input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No If "Yes," attach statement. See instructions.	For IRS Use Only	
N Partner's Share of Net Unrecognized Section 704(c) Gain or (Loss)		
Beginning \$		
Ending \$		

For Paperwork Reduction Act Notice, see the Instructions for Form 1065. www.irs.gov/Form1065 Cat. No. 11394R Schedule K-1 (Form 1065) 2024



FORMULAIRE 1099-DIV – Dividendes et revenus de distributions (*Dividend and Distributions*) et 1099-INT – Revenus d'intérêts (*Interest Income*)

Si vous êtes un investisseur américain « documenté », résidant aux États-Unis ou non, vous recevrez un formulaire 1099-DIV et/ou un formulaire 1099-INT correspondant à vos revenus de dividendes et d'intérêts de source américaine générés par vos placements dans vos comptes REEE, REEI, CELI et CELIAPP.

Si vous êtes un investisseur américain « non documenté », vous recevrez un formulaire 1099-DIV ou un formulaire 1099-INT pour les revenus de source américaine de vos comptes non enregistrés en plus de ceux de vos REEE, REEI, CELI et CELIAPP, ainsi que des retenues effectuées et remises à l'autorité fiscale américaine, l'Internal Revenue Service (« IRS »).

Dans ce contexte, « documenté » fait référence aux pièces justificatives établissant la résidence ou la citoyenneté américaine du client pouvant être établie en fournissant le formulaire W-9 de l'IRS.

Date 20XX	Quantité	Description	Type d'entrée	Devise du compte	Montant Taux conv.	US\$	
VOTRE COMPTE CANADIEN XX-XXXX-X							
14.01.16	0	INTERET AU 16 JAN	INT	22.38	0.9163	20.51	
14.02.16	0	INTERET AU 16 FEV	INT	22.53	0.9111	20.53	
14.03.16	0	INTERET AU 16 MAR	INT	21.98	0.9193	19.95	
14.04.16	0	INTERET AU 16 AVR	INT	23.43	0.9086	21.29	
14.05.16	0	INTERET AU 16 MAI	INT	22.71	0.9193	20.87	
14.06.16	0	INTERET AU 16 JUN	INT	23.49	0.9226	21.67	
TOTAL DES INTERETS							
Total des revenus en intérêts non inclus dans la case 3							123.87

CORRECTED (if checked)

PAYER'S name, street address, city or town, province or state, country, ZIP or foreign postal code, and telephone no.
NATIONAL BANK FINANCIAL
800 SAINT-JACQUES STREET
SUITE 5400
MONTREAL, QUEBEC H3C 1A3

Payer's RTN (optional) OMB No. 1545-0112
Form 1099-INT
 (Rev. January 2022)
 For Calendar Year
20XX

Interest Income

1 Interest income
 \$ 521.78

2 Early withdrawal penalty
 \$

3 Interest on U.S. Savings Bonds and Treas. obligations
 \$

4 Federal income tax withheld
 \$

5 Investment expenses
 \$

6 Foreign Tax Paid
 \$

7 Foreign country or U.S. possession
 \$

8 Tax-exempt interest
 \$

9 Specified private activity bond interest
 \$

10 Market discount
 \$

11 Bond premium
 \$

12 Bond premium on tax-exempt bond
 \$

13 Bond Premium on Treasury obligations
 \$

14 Tax-exempt and tax credit bond CUSIP no.
 \$

15 State
 \$

16 State identification no.
 \$

17 State Tax Withheld
 \$

Form 1099-INT (Rev. 1-2022) (Keep for your records) www.irs.gov/form1099int Department of the Treasury - Internal Revenue Service

CORRECTED (if checked)

PAYER'S name, street address, city or town, province or state, country, ZIP or foreign postal code, and telephone no.
NATIONAL BANK FINANCIAL
800 SAINT-JACQUES STREET
SUITE 5400
MONTREAL, QUEBEC H3C 1A3

Payer's RTN (optional) OMB No. 1545-0112
Form 1099-INT
 (Rev. January 2022)
 For Calendar Year
20XX

Interest Income

1 Interest income
 \$ 521.78

2 Early withdrawal penalty
 \$

3 Interest on U.S. Savings Bonds and Treas. obligations
 \$

4 Federal income tax withheld
 \$

5 Investment expenses
 \$

6 Foreign Tax Paid
 \$

7 Foreign country or U.S. possession
 \$

8 Tax-exempt interest
 \$

9 Specified private activity bond interest
 \$

10 Market discount
 \$

11 Bond premium
 \$

12 Bond premium on Treasury obligations
 \$

13 Bond Premium on tax-exempt bond
 \$

14 Tax-exempt and tax credit bond CUSIP no.
 \$

15 State
 \$

16 State identification no.
 \$

17 State Tax Withheld
 \$

Form 1099-INT (Rev. 1-2022) (Keep for your records) www.irs.gov/form1099int Department of the Treasury - Internal Revenue Service

Instructions for Recipient

The information provided may be different for covered and noncovered securities. For a description of covered securities, see the Instructions for Form 990. For a taxable covered security acquired at a premium, unless you notified the payer in writing in accordance with Regulations section 1.6045-11(c)(5) that you did not want to amortize the premium under section 171, or for a tax-exempt covered security acquired at a premium, your payer must generally report either (1) a net amount of interest that reflects the effect of the amount of interest paid to you by the amount of premium amortization allocable to the payment(s), or (2) a gross amount for both the interest paid to you and the premium amortization allocable to the payment(s). If you did not notify your payer that you did not want to amortize the premium on a taxable covered security, then your payer will only report the gross amount of interest paid to you. For a noncovered security acquired at a premium, your payer is only required to report the gross amount of interest paid to you.

Recipient's taxpayer identification number (TIN). For your protection, this form may show only the last four digits of your TIN (social security number (SSN), individual taxpayer identification number (ITIN), adoption taxpayer identification number (ATIN), or employer identification number (EIN)). However, the issuer has reported your complete TIN to the IRS.

FATCA filing requirement. If the FATCA filing requirement box is checked, the payer is reporting on this Form 1099-INT its chapter 4 account reporting requirements. You also may have a filing requirement. See the Instructions for Form 9998.

Account Number. May show an account or other unique number the payer assigned to distinguish your account.

Box 1. Shows taxable interest paid to you during the calendar year by the payer. This does not include interest shown in box 3. May also show the total amount of the credits from clean renewable energy bonds, new clean renewable energy bonds, qualified energy conservation bonds, qualified clean technology bonds, qualified small business investment bonds, and qualified small business investment bonds. These amounts were treated as paid to you during the calendar year on the redit allowance dates (March 15, June 15, September 15, and December 15). For more information, see Form 9912. See the Instructions above for a taxable covered security acquired at a premium.

Box 2. Shows interest or principal foregone because of early withdrawal of time savings. You may deduct this amount to figure your adjusted gross income on your income tax return. See the Instructions for Form 1040 to see where to take the deduction.

Box 3. Shows interest on U.S. Savings Bonds, Treasury bills, Treasury bonds, and Treasury notes. This may or may not be taxable. See the Instructions for Form 1040 to see where to take the deduction. This interest is exempt from state and local income taxes. This interest is not included in box 1. See the Instructions above for a taxable covered security acquired at a premium.

Box 4. Shows backup withholding. Generally, a payer must backup withhold if you did not furnish your TIN or you did not furnish the correct TIN to the payer. See Form W-9. Include this amount on your income tax return as tax withheld.

Box 5. Any amount shown is your share of investment expenses of a single class REMIC. This amount is included in box 1. **Note.** This amount is not deductible for tax purposes.

Box 6. Shows foreign tax paid. You may be able to claim this tax as a deduction or a credit on your Form 1040 or 1040-SR. See your tax return instructions.

Box 7. Shows the country or U.S. possession to which the foreign tax was paid.

Box 8. Shows tax-exempt interest paid to you during the calendar year by the Payer. See how to report this amount in the Instructions for Form 1040.

Box 9. Shows tax-exempt interest subject to the alternative minimum tax. This amount is included in box 8. See the Instructions for Form 6251. See the Instructions above for a tax-exempt covered security acquired at a premium.

Box 10. For a taxable or tax-exempt covered security, you made an election under section 1278(b) to include market discount in your income tax return as described in the Instructions for Form 1040. Market discount on a tax-exempt security is includable in taxable income as interest income.

Box 11. For a taxable covered security, other than a U.S. Treasury obligation, shows the amount of premium amortization allocable to the interest payment(s), unless you notified the payer in writing in accordance with Regulations section 1.6045-11(c)(5) that you did not want to amortize bond premium under section 171. If an amount is reported in this box, see the Instructions for Schedule B (Form 1040) to determine the net amount of interest includable in income on Form 1040 or 1040-SR with respect to this security. If an amount is not reported in this box for a taxable covered security acquired at a premium and the payer is reporting premium amortization, the payer has reported a net amount of interest in box 1. If the amount in box 11 is greater than the amount of interest paid on the covered security, see Regulations section 1.171-2(a)(4)(i).

Instructions for Recipient (Continued)

Box 12. For a U.S. Treasury obligation that is a covered security, shows the amount of premium amortization allocable to the interest payment(s), unless you notified the payer in writing in accordance with Regulations section 1.6045-11(c)(5) that you did not want to amortize bond premium under section 171. If an amount is reported in this box, see the Instructions for Schedule B (Form 1040) to determine the net amount of interest includable in income on Form 1040 or 1040-SR with respect to the U.S. Treasury obligation. If an amount is not reported in this box for a U.S. Treasury obligation that is a covered security acquired at a premium and the payer is reporting premium amortization, the payer has reported a net amount of interest in box 1. If the amount in box 12 is greater than the amount of interest paid on the U.S. Treasury obligation, see Regulations section 1.171-2(a)(4)(i).

Box 13. For a tax-exempt covered security, shows the amount of premium amortization allocable to the interest payment(s). If an amount is reported in this box, see Part 580 to determine the net amount of tax-exempt interest reportable on Form 1040 or 1040-SR. If an amount is not reported in this box for a tax-exempt covered security acquired at a premium, the issuer has reported a net amount of interest in box 8 or 9, whichever is applicable. If the amount in box 13 is greater than the amount of interest paid on the tax-exempt covered security, the excess is a nondeductible loss. See Regulations section 1.171-2(a)(4)(ii).

Box 14. Shows CUSIP number(s) for tax-exempt bonds on which tax-exempt interest was paid, or tax credit bonds on which taxable interest was paid or tax credit was allowed, to you during the calendar year. If blank, no CUSIP number was issued for the bonds.

Boxes 15-17. State tax withheld reporting boxes.

Nonresidents. If this form includes amounts belonging to another person(s), you are considered a nominee recipient. Complete a Form 1099-DIV for each of the other centers showing the income allocable to each. File Copy A of the form with the IRS. Furnish Copy B to each owner. List yourself as the "payer" and the other as the "recipient." File Form(s) 1099-INT with Form 1096 with the Internal Revenue Service Center for your area. On Form 1096 list yourself as the "filer." A spouse is not required to file a nonresident return to show amounts owned by the other spouse.

Future developments. For the latest information about developments related to Form 1099-INT and its instructions, such as legislation enacted after they were published, go to www.irs.gov/form1099int.

Free File Program. Go to www.irs.gov/efile to see if you qualify for our cost-free federal tax preparation, e-filing and direct deposit of payment options.

FORMULAIRE 1099-B – Produit de transactions réalisées par des courtiers de valeurs mobilières et de transactions d'échange (Proceeds from Broker and Barter Exchange Transactions)

Si vous êtes un investisseur américain « documenté » résidant aux États-Unis, vous recevrez un formulaire 1099-B pour toutes vos dispositions de titres dans vos comptes REEE, REEI, CELI et CELIAPP. Si vous êtes un investisseur « non documenté » résidant aux États-Unis, vous recevrez ce même formulaire pour les dispositions de titres ainsi que les retenues effectuées et remises à l'autorité fiscale américaine, l'*Internal Revenue Service* (« IRS »), de vos comptes non enregistrés en plus de ceux des comptes mentionnés. Aucun formulaire 1099-B n'est produit pour les investisseurs américains non-résidents aux États-Unis. Le terme « documenté » fait référence à la preuve de la résidence ou de la citoyenneté américaine, généralement fournie avec le formulaire W-9 de l'IRS. Ces formulaires sont utilisés pour compléter la déclaration de revenus américaine (formulaire 1040).

FINANCIERE BANQUE NATIONALE 800, rue Saint-Jacques MONTREAL QC H3C 1A3						IRS TRANSACTIONS SUR TITRES - 20XX						
						ID. du bénéficiaire 000000000						
PRÉNOM NOM ADRESSE ADRESSE ADRESSE												
DATE	QUANTITE	DESCRIPTION	FIXE	PRODUIT (COUTS)	COMM	Taux CONV	PRODUIT (COUTS) US\$	COMM US\$	NON COUVERT (0%)	VENTE FICTIVE US\$	LONG/ COURT GAIN/ Perte) TERME (L/C)	
VOTRE COMPTE CANADIEN XX-XXXX-X												
02.18	10,000	BDC CIBLE S1 T/V 18PV14		10,000.00		0.9123	9,123.00		0	0.00	0.00	
Produits totaux							9,123.00					
Produits totaux par compte							9,123.00					

FINANCIERE BANQUE NATIONALE 800, rue Saint-Jacques MONTREAL QC H3C 1A3						OMB - No. 1545-0715 1099B - Substitute Statement - 20XX							
Investment Advisor: FRENCH NOM Phone Number:						Proceeds From Broker & Barter Exchange Transactions							
						RECIPIENT ID 000000000							
						PAYER'S FED. ID. No. 000000000							

Date Sold or Disposed (Box 1c)	CUSIP Number	Qty Sold	Proceeds (Box 1d)	Fed Inc Tax Withd (Box 4)	Description (Box 1a)	Date of Acq (Box 1b)	Cost or Other Basis (Box 1e)	Code (Box 1f)	Adjustments (Box 1g)	Loss Not Allowed (Box 7)	Uncovered Security (Box 5)	Basis Reported to IRS (Box 3)	Long/ Short Term L/S (Box 2)
02.18	122902GG5	10,000	9,123.00		BDC CIBLE S1 T/V 18PV14		0.00		0.00		Y		
Reported to IRS:													
<input type="checkbox"/> Sales Price <input checked="" type="checkbox"/> Sales Price Less Commissions and Option Premiums													



DISCLAIMER

Vous acceptez de dégager la Banque Nationale du Canada et la Financière Banque Nationale Inc., ses filiales, ses employés, ses agents, ses représentants, ses dirigeants et ses administrateurs, même en cas de négligence ou d'erreur, de toute responsabilité, de toute perte et/ou tout dommage (incluant les honoraires et frais juridiques) et de toute poursuite, réclamation, demande ou cause d'action quant à l'exactitude de l'information contenue aux présentes (ainsi que dans les documents et relevés mentionnés) et aux incidences fiscales pouvant découler de son utilisation.

Avis de non-responsabilité – Ces renseignements sont fournis étant bien entendu que la Banque Nationale n'est pas engagée, par la présente, à prodiguer des conseils juridiques, des avis comptables, des conseils fiscaux ou tout autre conseil professionnel. Même si elle ne ménage aucun effort pour s'assurer que les renseignements contenus dans ce document sont fiables, la Banque Nationale du Canada n'est pas responsable de toute erreur ou omission, ou des résultats obtenus à la suite de l'utilisation de ces renseignements. Tous les renseignements sont fournis « tels quels », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'opportunité ou quant au résultat obtenu à la suite de leur utilisation, et sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit implicite ou explicite. Il serait souhaitable de consulter un conseiller professionnel avant de prendre une décision ou d'entreprendre une action.

© 2025 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.